

AVIS MUNICIPAL PREALABLE A LA 2nde et dernière CONSTATATION

LISTE DES CONCESSIONS FAISANT L'OBJET DE LA PROCEDURE

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
2 - Carré 1 - 18	11/07/1923	MATHIEU Adolphe	- MATHIEU Edouard - 12/04/1911
2 - Carré 2 - 32	11/07/1923	GIRAUD Césarie née JAUBERT	- GIRAUD Emile - 27/10/1915
2 - Carré 2 - 34	07/03/1927	PEYTRAL Henri	- FAMILLE PEYTRAL* - BAYLE Paul - 14/08/1915
2 - Carré 2 - 41	23/10/1923	ROMIEU	- FAMILLE ROMIEU - FAMILLE SILVE - ? ?

Dressé à SEYNE, le 01 avril 2022

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

PASCAL Laurent



Le Maire certifie que le présent avis a été affiché, au moins un mois à l'avance, à l'entrée du cimetière et en mairie à compter du 01 avril 2022 et retiré le.....